

Dépendance des parents : s'y préparer, c'est nécessaire pour eux, et aussi pour soi

Paris le 4 octobre 2022 – A l'occasion de la Journée nationale des aidants du jeudi 6 octobre, deux entrepreneurs seniors lancent une formation courte en présentiel : « Aider mes parents ». Une approche pluridisciplinaire pour accompagner les aidants sur les volets santé, adaptation de la vie quotidienne, administratif, financier, juridique et psychologique.

A l'origine de cette formation, un constat : dans un peu plus d'un cas sur deux, les destinataires du soutien des aidants sont des personnes âgées, dont les trois quarts vivent encore à leur domicile¹. Véronique Padoan et Rémi Legrand, entrepreneurs sensibilisés par cette problématique qui concerne leur génération, formulent l'hypothèse que les aidants favorisent le maintien à domicile auquel aspire la très grande majorité des personnes âgées, et qu'ils ont à leur tour besoin d'être aidés !

En effet, le proche aidant est souvent confronté à un triple sentiment d'impuissance, de culpabilité et de solitude face à ses parents âgés. Il/ elle gère les parcours de santé, assume les démarches administratives et financières, trouve et coordonne les intervenants professionnels, et surtout affronte les émotions négatives que génère souvent la perte d'autonomie : déni, angoisse, tristesse, colère...

« Les aidants ne sont pas préparés à la réalité d'un proche vieillissant qui n'y arrive plus tout seul. Nous avons conçu la formation "Aider mes parents" pour appréhender tous les sujets auxquels il faut faire face lorsqu'on est en situation de proche aidant. C'est le point de départ d'un accompagnement global », explique Véronique Padoan, cofondatrice de « Aider mes parents ».

Deux jours pour aborder tous les sujets avec précision et sans tabou

Lors de la formation, des professionnels viennent parler vrai, concrètement. Pendant deux jours, un psychologue, un ergothérapeute, un notaire et un gériatre exposent les causes et conséquences de la vieillesse et de la perte d'autonomie.

- Qu'est-ce que vieillir en bonne santé ? Que sont les pathologies de la vieillesse, dont les maladies neuro-dégénératives ?
- Connaître les solutions d'adaptation du quotidien et du domicile ;
- Anticiper le financement de la dépendance et la protection juridique dans le respect du choix des parents ;
- Comment assumer son rôle d'aidant tout en fixant des limites ?
- Comment accompagner la fin de vie ?

¹ Source : 7^e baromètre des aidants, BVA pour April, juillet 2021

Autant de questions traitées en profondeur, avec une solide documentation remise aux participants. Cette formation est dispensée chaque mois, pour l'instant à Paris et bientôt en régions. Les DRH et organismes de retraite peuvent trouver intérêt à y inscrire leurs aidants pour accompagner leur engagement. Par la suite, « Aider mes parents » proposera un accompagnement individuel. Du sur-mesure pour les aidants.

Contact presse : Raïssa Charmois – rcharmois@gmail.com – 06 13 23 35 62

A propos de Véronique Padoan et Rémi Legrand, cofondateurs de « Aider mes parents » :

Véronique Padoan

Après 32 ans passés dans les ressources humaines en secteur public, Véronique Padoan pratique le coaching professionnel, le conseil en management et en évolution de carrières. Elle est certifiée Global Executive Coach par HEC.

Rémi Legrand

Rémi Legrand a exercé le métier de conseiller auprès de grandes entreprises pendant 30 ans. Il développe désormais des projets en lien avec des sujets sociétaux.